

# DÉCLARATION SALARIÉ DÉTACHÉ



Nous vous remercions de nous communiquer les informations nécessaires à l'enregistrement de tout nouveau salarié détaché :

- > Directement sur notre site Cibtp-cooperatives.fr depuis votre Espace sécurisé – Menu Mes salariés > « Saisir une déclaration d'embauche »
- > Ou, via ce formulaire complété, à nous retourner par mail – Rubrique « Nous contacter » sur notre site, ou par courrier à Congés Intempéries Caisse nationale des Coopératives du réseau Congés Intempéries du BTP, 88 rue de Courcelles 75008 PARIS

**Important : Joindre un relevé d'identité bancaire au nom du salarié ou en compte joint.**

## EMPLOYEUR

Raison sociale  
de l'entreprise

Numéro  
Adhérent

## RENSEIGNEMENTS SALARIÉ DÉTACHÉ

Nom (nom marital)

Nom de jeune fille

Prénom(s)

Date de naissance

Pays ou département de naissance

Nationalité

Adresse du salarié

Code postal

Ville

E-mail personnel

Date de début de détachement

Profession

Qualification

Salaire :  horaire  mensuel :  Euros

Horaire  
hebdomadaire

Contrat :  CDI  CDD  Contrat Apprentissage  Contrat de Professionnalisation

Si vous possédez un établissement en France, la charge de la rémunération de ce salarié détaché est-elle supportée par cet établissement français ?

 OUI NON

Le salarié reste-t-il soumis durant son détachement aux organismes sociaux de son pays d'origine ?

 OUI NON

Formulaire à n'utiliser que pour les entreprises étrangères tenues de s'affilier à une caisse CIBTP. S'agissant des entreprises allemandes, italiennes et autrichiennes, il convient de se référer aux dispositions suivantes <https://www.cibtp-cooperatives.fr/entreprise/affiliation/entreprises-etrangeres-sans-etablissement-en-france>

Fait à

le



**ATTENTION : Les renseignements, ainsi fournis à votre caisse, alimenteront directement votre prochaine Déclaration Sociale Nominative Annuelle.**

Cachet et signature